

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNESIE FRANÇAISE

*Cabinet*  
*Bureau de la communication Interministérielle*

Papeete, le 20 novembre 2017

**INFORMATION MEDIAS**

**Les balises de détresse évoquées lors de l'entretien avec Gérard  
JOUËT, Directeur des conventions à l'Agence nationale des  
fréquences (ANFR)**

René BIDAL, Haut-Commissaire de la République, s'est entretenu cet après-midi, avec Gérard JOUËT, Directeur des conventions à l'Agence nationale des fréquences (ANFR) en mission en Polynésie française.

L'Agence nationale des fréquences est représentée en Polynésie française par son antenne de Papeete qui est placée auprès du Haut-Commissaire. Elle y exerce ses propres compétences et effectue par délégation, un certain nombre de missions relevant de l'État. Elle veille notamment à recenser les affectataires des fréquences radioélectriques. Parmi les fréquences dont elle assure le suivi, les balises de détresse ressortent du périmètre des fréquences gérées par l'ANFR. Elles ont un rôle déterminant pour protéger des vies, que ce soient celles des navigateurs ou celles des sauveteurs.

L'an dernier, quasiment jour pour jour, des moyens très importants de recherche avaient été déployés pour retrouver deux personnes qui s'étaient perdues entre Huahine et Tahiti à bord d'un « poti marara » dépourvu de balise de détresse et dont la radio était en panne. Si l'épilogue a été heureux, cet exemple d'absence de prise de la précaution minimale qui consiste à s'équiper d'une balise de détresse a été l'occasion de rappeler que celle-ci est proposée à la vente par la Fédération d'entraide polynésienne de sauvetage en mer (FEPSM), pour environ 27 000 FCFP. Elle permet pour un coût raisonnable un secours quasi immédiat et limite l'exposition des vies des équipes de sauvetage en réduisant le temps des recherches.

Depuis octobre 2016, une prise de conscience est intervenue et ce sont plus de 600 balises qui ont été vendues par la FEPSM aux propriétaires d'embarcations qui ne sont pas astreints à l'obligation de s'équiper avec ce matériel.



**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)  
[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



*Exemple de balise de détresse individuelle vendue par la FEPSM au prix de 27 000 FCFP*

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)